10 L'automne, 1972

Nouvelles des parcs historiques nationaux

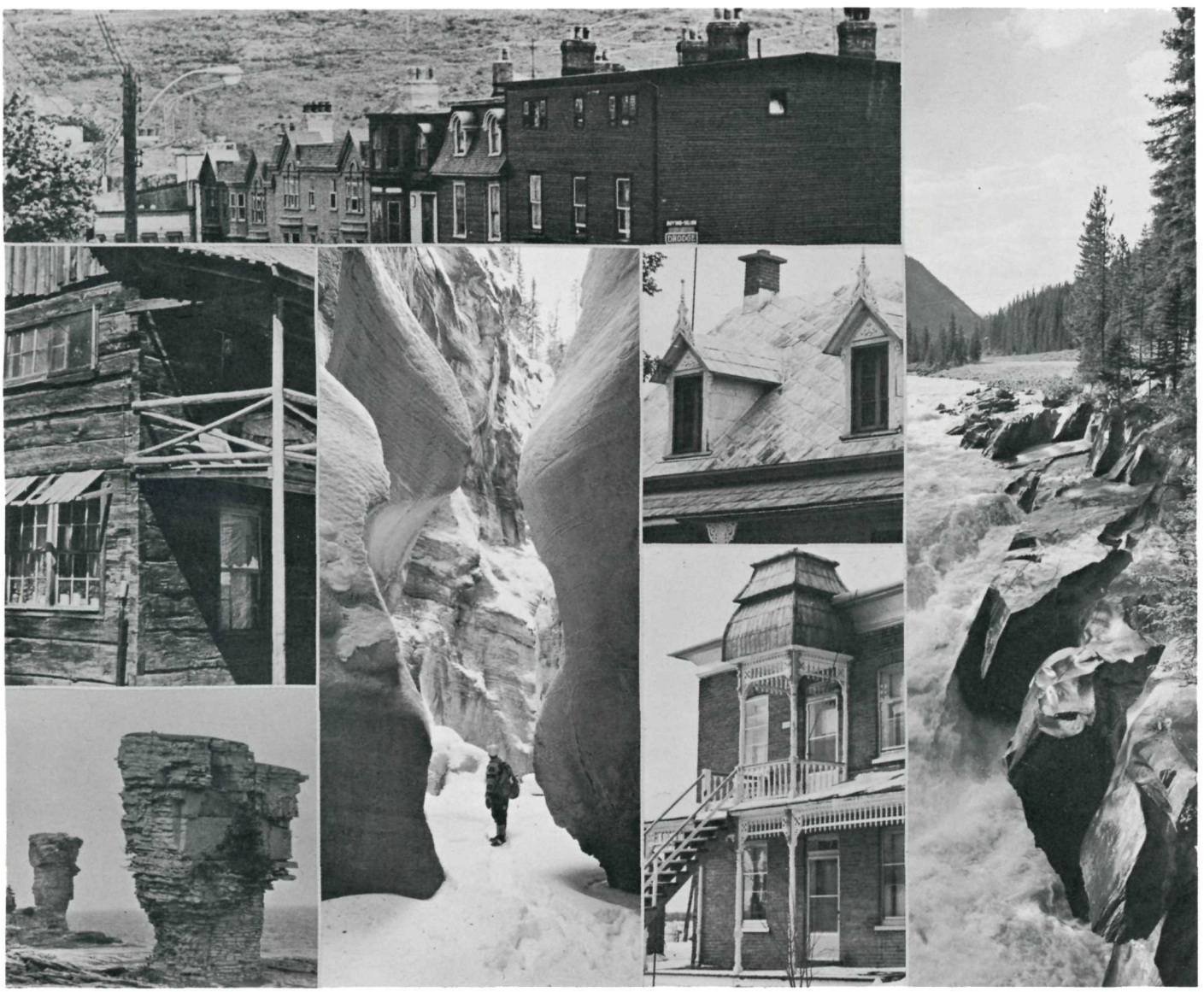

La sauvegarde de l'héritage canadien

Héritage Canada, une forme de trust national similaire aux trusts à succès d'Angleterre et des Etats-Unis, permettra aux Canadiens de participer activement à la conservation et à la protection des richesses historiques, architecturales, naturelles et touristiques du Canada.

Le projet détaillé d'Héritage Canada a été annoncé au milieu de septembre par M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord.

"Aujourd'hui, a dit M. Chrétien, il existe un besoin urgent au Canada, pour un programme nouveau et plus complet de conservation des lieux et des bâtiments historiques, cela dans la mesure des ressources financières et humaines dont nous disposons présentement."

Dans le discours du Trône prononcé au mois de février dernier, le gouvernement fédéral faisait part à la nation de son intention de créer un organisme semblable.

Héritage Canada, a déclaré M. Chrétien, est une corporation sans but lucratif, ins-

tituée aux termes de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Il s'agit d'une corporation indépendante à laquelle pourront participer, moyennant une mise de fonds symbolique, tous ceux qui s'intéressent à la conservation de bâtiments, de groupes de bâtiments et de régions de valeur historique ou naturelle sur le plan national. Héritage Canada aura notamment pour tâche de prévenir la démolition des meilleurs échantillons de l'architecture canadienne et de permettre, dans les villes, l'harmonieux mélange de l'ancien et du nouveau.

Héritage Canada peut acquérir, par achat, don, legs, échange ou location, des terrains, bâtiments et objets d'importance nationale. Dans le cas de legs, il peut liquider, sous réserve des dispositions testamentaires, tout terrain, bâtiment ou objet qui, de son avis, ne justifie pas, par son intérêt historique, architectural, naturel ou panoramique, la mise de fonds nécessaire à sa préservation. Il peut aussi conclure des ententes de partage des frais en vue de la conservation de bâtiments d'intérêt historique et de zones naturelles ou panoramiques, l'entretien permanent de ces éléments du patrimoine demeurant normalement la responsabilité de l'autre partie en cause. Tout legs fait à Héritage Canada est admissible à des fins de dégrèvement fiscal, aux termes de la nouvelle Loi sur l'impôt.

La plupart des bâtiments seront rénovés et, sous certaines réserves, vendus ou loués pour servir de résidences, bureaux, boutiques, restaurants ou à d'autres entreprises du genre. Il semble que seul un petit nombre de bâtiments acquis mériteront d'être restaurés et ouverts au public. Pour ce qui est du patrimoine naturel, Héritage Canada est autorisé à accepter les legs et dons de terrains, y compris ceux qui longent le littoral; il peut donc ainsi contribuer à la préservation de ces terrains pour le bénéfice de tous les Canadiens.

M. Chrétien a annoncé que le gouvernement a accordé un fonds de dotation de $12 millions à la nouvelle corporation. Quand ses opérations auront débuté, cette dernière pourra, croit-on, obtenir la grande partie des fonds nécessaires à l'expansion de son activité, soit en s'adressant à des sources privées, soit en tirant parti des droits de participation et des recettes provenant de la vente ou de la location de bâtiments rénovés ainsi que d'autres investissements.

Héritage Canada sera dirigé par un conseil d'administration formé de 30 membres choisis parmi les hommes d'affaires et les spécialistes en conservation de renom du secteur privé des diverses régions du pays.

La corporation doit chercher à établir de bonnes relations avec les organismes fédéraux, provinciaux et privés qui s'intéressent à la préservation des bâtiments historiques et du milieu naturel. Elle doit collaborer avec les organismes fédéraux et provinciaux en offrant ses conseils et son aide aux municipalités, *aux groupements locaux et aux particuliers* en vue de la préparation de travaux de restauration, de l'exécution d'études de rentabilité, ainsi que pour la conservation et la rénovation de bâtiments ou la préservation du milieu naturel. A titre d'organisme national indépendant, Héritage Canada est l'intermédiaire rêvé pour l'échange, à l'échelle nationale et internationale, de renseignements d'ordre technique sur la conservation historique.

A ce propos, M. Chrétien a déclaré: "L'objet principal d'Héritage Canada est de stimuler l'intérêt et la participation des Canadiens soucieux de conserver le patrimoine historique et naturel national et désireux d'accorder leurs services et leur appui financier à cette fin. D'autres pays en ont fait la preuve: un trust national indépendant peut favoriser la participation du public sur une vaste échelle".

Et le ministre de conclure: "J'ai bon espoir qu'Héritage Canada suscitera l'intérêt, l'engagement et la libre collaboration des citoyens, organismes et sociétés du Canada, de sorte que le travail de préservation qui dépendait essentiellement jadis du gouvernement, de ses programmes et de ses fonds, prendra un essor considérable".

L'homme et la machine... une histoire d'amour

de John Thompson, du Service des lieux historiques nationaux. L'auteur travaille présentement à une étude thématique sur les chemins de fer canadiens. Cet intéressant essai en photographie est le fruit de ses recherches et de sa chasse aux photos.

"Presque tout le monde est attiré et même fasciné par la vue d'une locomotive", écrivait W. B. Sullivan, un politicien canadien des années 1850. Sujet d'innombrables chansons romantiques, thème d'inspiration pour les poètes, de Walt Whitman à Archibald Lampman, aucune autre invention ne fit autant l'orgueil et la joie du peuple que la locomotive à vapeur. Jamais par la suite, ces liens d'amour entre l'homme et la machine, ne parurent plus évidents que durant les premières décennies du chemin de fer au Canada. Rien d'étonnant à cela. En effet, les locomotives, entre 1850 et 1875 étaient de splendides machines de fonte grise de Russie, recouvertes de peinture brillante, de cuivres magnifiques, de dorures et de vernis. Aussi, l'homme prenait-il plaisir à les polir, à les orner et à leur donner de jolis noms. Et comme ces photographies le démontrent bien, quand un photographe venait fixer sur pellicule un engin, les adultes redevenaient de grands enfants, heureux de poser devant une belle locomotive. Observez attentivement ces hommes sur ces photos, leur façon de se tenir, de regarder, ils semblent de véritables acteurs jouant des rôles sur une estrade, le fond de scène étant le symbole du pouvoir, de la force. O locomotive!

"Quelle vie éclate sur ces physionomies, quelle vie s'efface aussi,
Et que de rêves tendres et passionnés..." *(traduction)*
Archibald Lampman,
"The Railway Station"

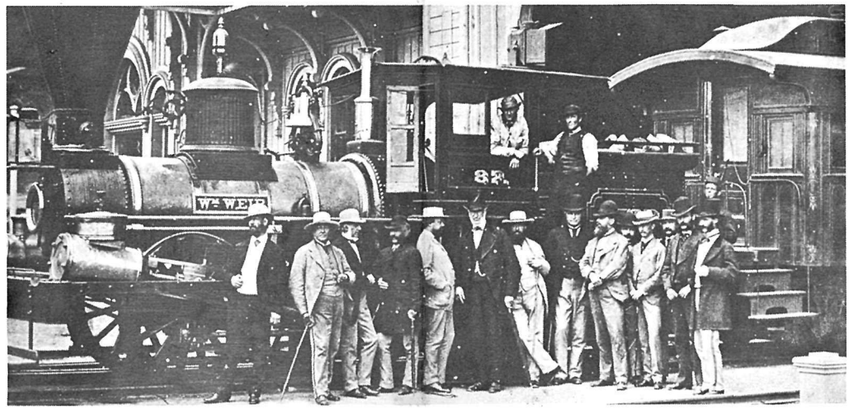

La *Wm. Weir*, une modeste mais pimpante locomotive de manoeuvre trouve ici un rare moment de gloire en servant d'arrière-plan à ces dignitaires à l'allure victorienne réunis à la gare par trop prétentieuse, de la société *Great Western Railway* à Hamilton (Ontario). Vers la fin des années 1860.

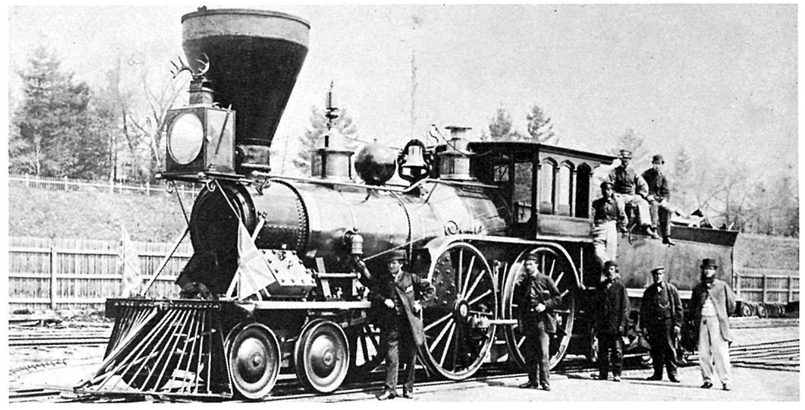

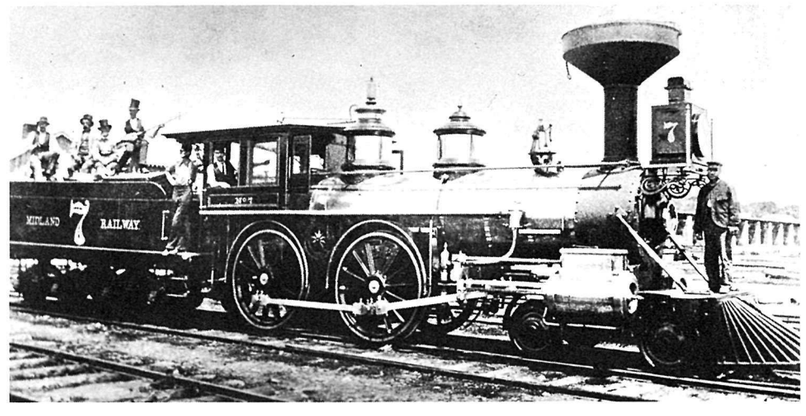

Un des premiers croquis d'une locomotive de chemin de fer canadien. Il apparaît tel quel au bas d'un aide-mémoire daté de 1839 et découvert dans un livre de comptes du *chemin de fer Champlain et Saint-Laurent*. C'est très probablement un croquis de *Jason C. Pierce*, la deuxième locomotive à vapeur au Canada. in Canada.

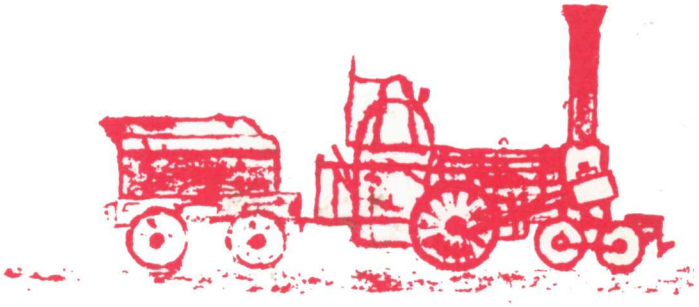

◀ Combien de temps, pensez-vous, les passagers et l'équipe de la locomotive ont-ils dû attendre près du wagon vernis et de l'engin brillant, avant que le photographe ait pu réussir à installer son appareil dans le remblai plein de chaume, pour prendre cette belle photo coiffée du titre: "le premier train à entrer en gare à Meaford en 1872"?

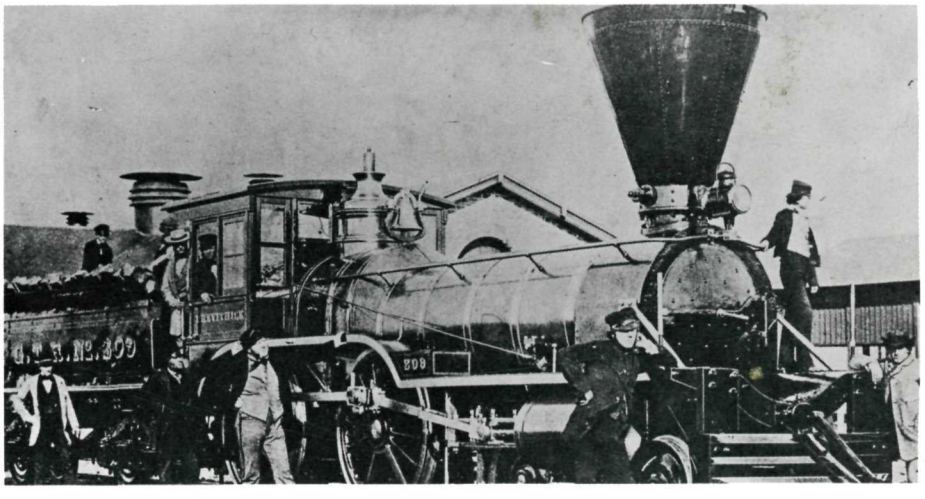

▶ "Ces mastodontes sauront éteindre les dernières braises de discorde, aplanir les difficultés, combler les gouffres qui nous séparent, franchir les collines qui nous dissimulent, triompher des vicissitudes de la vie et conduire avec allégresse le voyageur infatigable." *(traduction)*
T. C. Keefer, *The Philosophy of Railroads* Montréal, 1850, p. 32.
L'écrivain qui a écrit cette prédiction romantique du rôle de la locomotive était un ingénieur civil, donc un homme pratique. Près des roues motrices de la *Trevithick*, locomotive de 1859 appartenant à la société *Grand Trunk*, se tient avec fierté le surintendant des mécaniciens de la compagnie. L'un et l'autre avaient été fascinés par la locomotive à vapeur.

◀ "De la tête aux pieds, je me fais beau
Et je sors de Toronto
Les cheveux bien peignés, j'avais bonne mine
Et paraissait aussi chic que la Joséphine". *traduction*
"Dandy Cye of the Josephine" Chanson des années 1850.
Le chansonnier la trouvait "parée", un autre admirateur l'appelait "la princesse des trains de voyageurs canadiens". En 1853, quand la Joséphine commença à circuler sur les voies de la *Northern Railway* de Toronto, elle se classait parmi les plus rapides et les plus élégantes locomotives du pays. Et tout cela transparaît sur la physionomie de ses admirateurs.

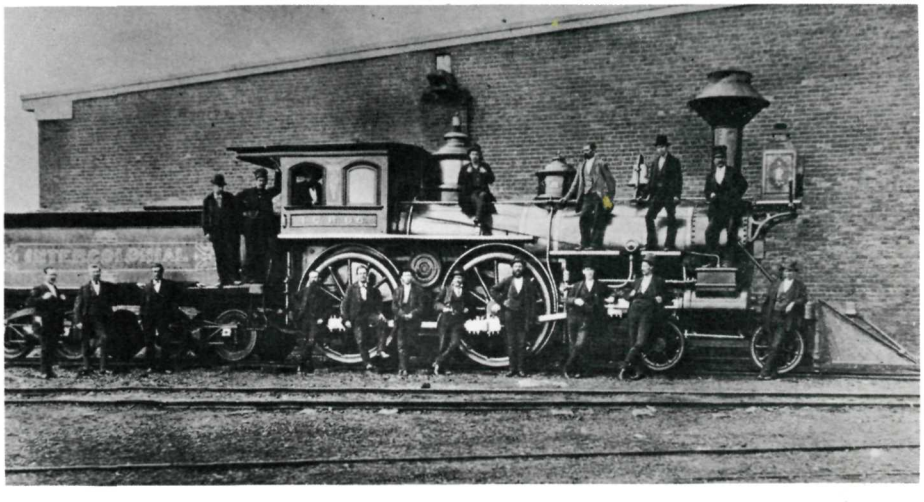

▶ "Ton corps noir cylindrique, de cuivre et d'acier gris,
Tes barres massives et parallèles, marquent le rythme giratoire des roues motrices, ici immenses et rugissantes, mais qui s'estompent en s'éloignant.
Derrière ce puissant feu d'avant, immobile,
Tu campes merveilleusement cet emblême moderne de puissance et de mouvement et tu imprimes le rythme à tout un continent." *(traduction)*
"To a Locomotive in Winter" par Walt Whitman (1876)
Alors que le célèbre poète américain chantait les louanges des locomotives telles que l'*Intercolonial 66* qui apparaît ici, les travailleurs eux, exhibaient leur fierté devant le photographe. Poètes et aiguilleurs vibrant ainsi à l'unisson.

◀ À en juger par leur allure désinvolte, les sept personnages du *Midland 7*, depuis l'ingénieur en chemise blanche jusqu'à l'aiguilleur mimant le troubadour, sont tous fiers du beau travail accompli: huilage des différentes pièces, nettoyage de la peinture et polissage des cuivres. Et allez-y monsieur le photographe! Il y a de cela 100 ans. Jour d'été. Port Hope. N'y a-t-il pas de quoi avoir une mine réjouie? Oui, vraiment.

Le déserteur

est le deuxième d'une série d'extraits tirés de 'L'histoire de l'armée britannique au Canada', ouvrage présentement en cours de rédaction par Carol Whitfield, de la Section de recherche historique au Service des lieux historiques nationaux. Le premier extrait, intitulé "Les forces armées britanniques au Canada", a paru dans le huitième numéro des "Nouvelles des parcs historiques nationaux".

Le gouvernement britannique expédia des soldats au Canada dans le but de défendre le pays et de le conserver comme partie de l'Empire. Toutefois. les troupes en garnison aux différents postes ne furent guère mêlées au combat. Les périodes de combat ou d'alerte durèrent un peu moins de quinze ans et avaient noms: guerre de sept ans, révolution américaine, guerre de 1812, rébellions de 1837 et incursions féniennes.

Pendant les périodes d'accalmie, les autorités militaires s'attendaient à ce que les hommes se contentent de participer aux manoeuvres, de monter la garde et de boire quelques verres dans la soirée. Les livres furent interdits jusqu'à 1840, à cause des idées républicaines qu'ils véhiculaient, ces idées pouvant conduire à la révolte et à la mutinerie. Par la suite, diverses formes de loisir furent organisées, mais à ce moment-là, un simple soldat disposait, après déductions*, d'à peine assez d'argent pour s'offrir quelques bières ou une compagnie féminine. A vrai dire, la plupart des soldats s'ennuyaient; hormis l'espoir d'être affectés à un nouveau poste et par là même d'explorer une ville nouvelle, absolument rien ne les stimulait. Ne tenant aucun compte de cet ennui mortel, les officiers ne cessaient d'exiger le maintien de la discipline. La moindre manifestation de relâchement, la moindre agitation (résultat de l'ébriété, le plus souvent) encouraient une punition disproportionnée à la faute. L'expression "Bloody-backs" (dos ensanglantés) pouvait se rapporter tout autant à la couleur du dos des soldats qu'à l'uniforme qui cachait les marques laissées par le fouet.

Cependant, il semblait aisé de mettre un terme à cette existence. Ne suffisait-il pas de franchir soit une rivière, soit un lac, soit quelques centaines de milles pour atteindre le pays de la liberté, les Etats-Unis? La désertion était probablement plus facile à réaliser ici au Canada que n'importe où ailleurs où l'armée britannique se trouvait postée au cours du 19e siècle, et un soldat savait qu'il désertait pour trouver une société semblable à la sienne. Dès qu'il avait passé la frontière, qui se trouvait partiellement à l'état sauvage, il pouvait trouver un emploi, s'établir, être heureux et ne plus jamais appliquer d'argile à pipe à ses pantalons.* De nombreux hommes faisaient ce rêve et tentaient de le réaliser.

Aussitôt qu'un régiment atteignait l'Amérique du Nord britannique, des désertions massives s'opéraient. Les mécontents s'enfuyaient à la moindre occasion, suivis de ceux qui s'étaient enrôlés, sachant que le régiment serait bientôt posté au Canada. Ce second groupe était invariablement composé de pauvres Irlandais pour qui l'enrôlement constituait le moyen le plus économique de traverser l'Atlantique. Dès qu'ils touchaient le sol canadien, nombre d'entre eux désertaient aux Etats-Unis, y trouvaient du travail et faisaient des économies afin de faire venir leur famille. Après un an passé en Amérique du Nord, l'idée de désertion s'estompait généralement et ne reprenait corps que lorsqu'un racoleur surgissait dans le voisinage. Au cours de la guerre civile américaine, il y eut pénurie de soldats de l'armée unioniste: la conscription universelle finit par être obligatoire et toute personne appelée, devait prendre les armes ou fournir un substitut. Nombre de ces substituts étaient des soldats qui avaient été persuadés d'abandonner le brillant uniforme rouge de Sa Majesté pour revêtir l'uniforme bleu de l'armée du général Grant. Ces hommes recevaient quelquefois d'importantes sommes d'argent (un commandant parle de 4 à 700 dollars), et étaient aidés, pour passer la frontière, par des racoleurs qui touchaient une commission pour trouver des substituts, et leur fournissaient argent, moyens de transport et vêtements. Les vêtements étaient particulièrement nécessaires, car les soldats de la ligne ne possédaient pas d'habits civils; il leur était défendu d'avoir d'autres vêtements que les habits d'ordonnance, tous marqués du matricule et il était impossible à un simple soldat d'économiser l'argent nécessaire à l'achat de vêtements utiles en cas d'évasion. Nul n'aurait osé passer la frontière dans un uniforme écarlate: il aurait pu être trop facilement repéré par les équipes de recherche formées de ses camarades et qui empruntaient les rou-

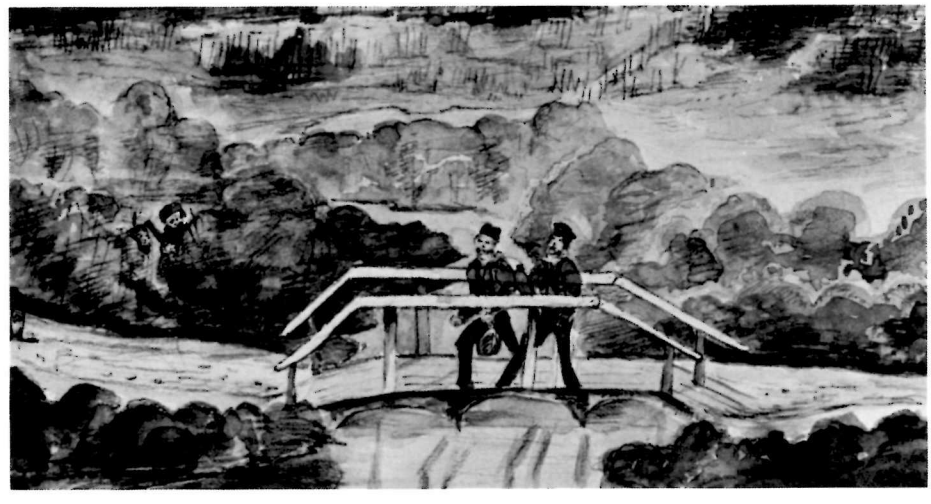

"Embuscade. Capture des déserteurs. Pont "Bayants" sur le chemin de St-Andrew's vers l'ouest." Aquarelle du lieutenant J.C. Clarke

*déductions – articles, nourriture, vêtements, endommagement des casernes, etc. dont le coût estimatif était soustrait de la solde remise au moment de la parade quotidienne.

*Afin de garder à leurs pantalons blancs leur aspect soigné, les soldats les enduisaient d'argile blanche encore humide (de la sorte utilisée dans la fabrication des pipes). La plupart du temps, l'argile était appliquée juste avant la parade, ce qui occasionnait, par les froids matins d'hiver, de graves engelures.

tes des déserteurs ou encore par des civils qui étaient au courant de la prime de 5 livres attachée à la capture d'un déserteur.

Le déserteur capturé était traduit en cour martiale, puis condamné. En temps de guerre, ce délit entraînait généralement la mort devant le peloton d'exécution, alors qu'en temps de paix, la peine allait du fouet à la déportation ou à la mort. La déportation aux colonies pénitentiaires de l'Australie, ou aux postes de l'armée britannique en Afrique de l'Ouest, pour une période de 7 ans ou 14 ans, ou encore pour la vie, était une peine fréquemment imposée. Les hommes étaient d'abord envoyés sur des pontons en pourriture près de la côte des Bermudes, puis expédiés à leur lieu d'exil. Dans tous les cas, le déserteur capturé était marqué au fer rouge. La lettre D était imprimée sur sa poitrine, au moyen d'un fer muni de pointes. Si en plus d'avoir déserté, il s'était rendu coupable de vol ou de tout autre délit, il était aussi marqué des lettres B et C (bad conduct) attestant sa mauvaise conduite. Un homme ainsi marqué l'était de façon permanente et dès lors considéré à jamais comme déloyal et indigne de confiance; ainsi, s'il était subséquemment renvoyé du régiment pour incorrigibilité, il portait sur lui son propre dossier, ce qui rendait difficile son intégration dans une autre communauté.

Ces mesures répressives rendaient la désertion aussi périlleuse qu'immorale. Néanmoins, de nombreux hommes, risquant le tout pour le tout, dérobaient un bateau pour franchir la rivière Niagara ou filaient illégalement à bord d'un navire allant d'Halifax à Boston. Les postes les plus rapprochés de la frontière, Niagara-sur-le-lac, Kingston et Prescott, constituaient les points de désertion les plus utilisés, tant et si bien qu'un régiment fut posté à Niagara pour prévenir les désertions. Le Royal Canadian Rifle Regiment était composé de soldats stables, près de l'âge de la retraite et qui avaient tout à y gagner en demeurant loyaux à l'armée, car plusieurs étaient mariés et bénéficiaient ainsi de certaines dérogations à la routine de la vie en caserne. En fait, les soldats mariés étaient moins portés à déserter. Dès qu'un soldat mettait pied sur le sol américain, il devenait illico un héros, un échappé de la dure et antidémocratique Angleterre. Les déserteurs étaient bien accueillis, mais nombre d'entre eux se rendaient compte, en cherchant du travail, que leur réputation de déloyauté et d'instabilité décourageait les employeurs. Certains s'enrôlèrent dans l'armée Américaine, tandis que d'autres rentrèrent au Canada dans l'espoir d'être amnistiés. Une grande publicité était faite autour de ces retours, dans le but de décourager d'autres déserteurs éventuels.

L'armée britannique tenta par plusieurs tactiques de prévenir les désertions: équipes de recherche, les Royal Canadian Rifles et de sévères punitions. Malgré le succès indubitable de chacune de ces méthodes, les désertions continuaient. Le vrai problème — le contraste entre la vie aux Etats-Unis et la routine de l'armée britannique — ne fut jamais abordé et persista. Aussi longtemps que des hommes se sentirent enfermés dans un système brutal et ennuyeux et qu'ils ne virent comme issue que la désertion, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'ils recherchent autre chose. Cela allait de soi.

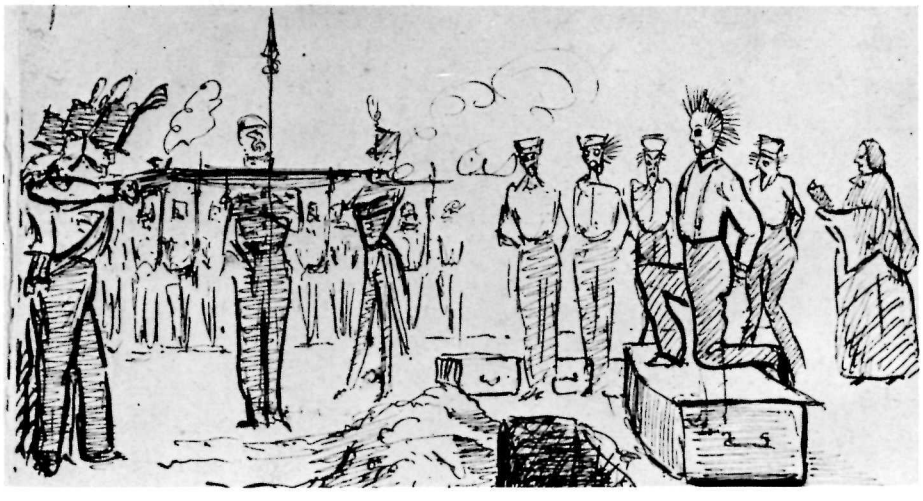

Extraite de la série "C" des archives militaires britanniques – "Incidents à La Prairie, 1812-1813", cette illustration donne une idée du sort horrible réservé au déserteur en temps de guerre.

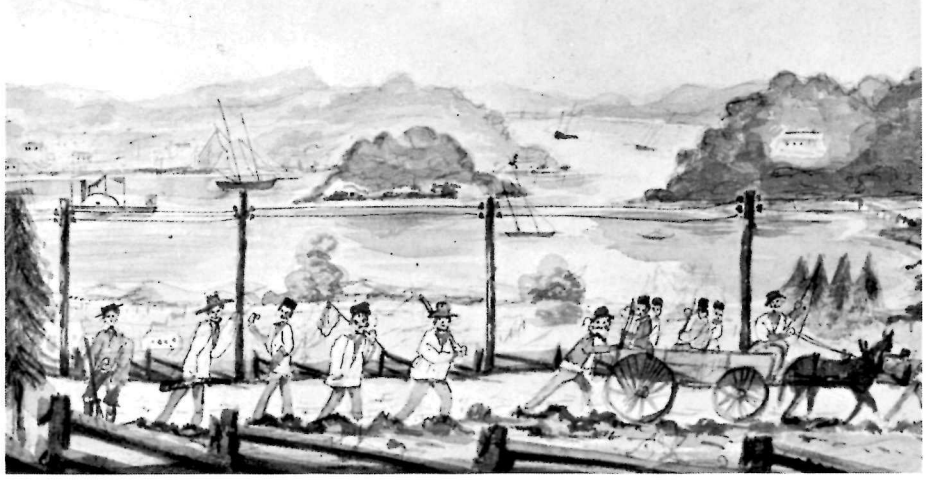

"Un détachement à la poursuite des déserteurs" – St-Andrew's, Nouveau-Brunswick. Aquarelle du lieutenant J.C. Clarke

Bulletin trimestriel publié en anglais et en français par la Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques, avec l'autorisation de l'honorable Jean Chrétien, C.P., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord.

Il est permis de reproduire articles et photos, à condition d'en mentionner la provenance. On peut obtenir, sur demande, les photos non visées par des droits d'auteur.

Rédactrice: Sheila Crutchlow
Groupe de la conservation
Bureau du conseiller en information publique
400 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, K1A 0H4.

Présentation: Gottschalk Ash Ltée.

Publication AINC N° QS-1178-030-FF-A-1